



Déclaration de la FSU au CDEN du 8 mars 2017

Madame la Préfète

M. L'Inspecteur d'Académie, Mmes et Mrs les membres du CDEN.

La France compte à ce jour près de 6,5 millions de personnes sans emplois et/ou en grande précarité et près de 3 millions de travailleurs pauvres.

1,2 millions d'enfants de familles pauvres.

Ces enfants et leurs familles sont accueillis quotidiennement à l'école. Les enseignants sont en première ligne pour mesurer les dégradations sociales.

Les moyens manquent cruellement et un nombre grandissant d'enseignants souffre dans leurs classes de se sentir impuissant.

Pourtant les moyens existent pour peu que l'on soit déterminé à inverser les logiques à l'œuvre : 60 à 80 milliards de fraude fiscale, 40 milliards pour le CICE... La liste est longue, l'argent tombe toujours dans les mêmes poches. Celles de ceux qui préfèrent la charité à la solidarité. Charité bien ordonnée commençant par soi-même, d'aucuns considèrent qu'à 534 euros par mois on est un assisté et qu'à 8 500 euros par mois on est un assistant parlementaire. Il n'y a donc plus de limite au cynisme et à l'hypocrisie.

Nous vivons la dernière carte scolaire du quinquennat Hollande. La première question venant à l'esprit est : « Où sont les 60 000 postes annoncés ? »

En ce qui concerne les postes d'enseignants nous en sommes à 35 200 postes pour le premier et le second degré. Certes 24 000 postes ont servi à la recréation de la formation initiale mais à la lumière des conditions de formation inacceptables faites aux stagiaires, on ne peut s'en satisfaire.

Pour le premier degré la promesse était de 14 000 postes, il en manque 2600...

Quel que soit le décompte, les créations n'ont, ni permis de combler la purge Sarkoziste, ni permis nationalement d'éponger la hausse démographique. En ce qui concerne les Hautes-Pyrénées, ce sont 120 postes qui manquent.

Cette rentrée 2017 sera la dernière sous Convention Rurale. Il est donc logique d'en tirer aujourd'hui un premier bilan. A la rentrée 2015, le département avait 278 écoles, à la rentrée 2017 il en aura 260 soit 18 écoles de moins. A la rentrée 2015, 801 classes, à la rentrée 2017, 780 classes soit 21 classes fermées. Voilà le bilan du Protocole après 3 années d'une soi-disant protection. Certes nous n'avons pas perdu de postes enseignants, mais ce Protocole annoncé comme « gagnant-gagnant » par nos « grands élus », a surtout permis à l'administration de se mettre en conformité avec la légalité, notamment sur les décharges de direction, à renforcer a minima les brigades de remplacement tout en anticipant un noir avenir, car les nombreux fusions et regroupements d'écoles vont permettre la continuité du service public, même en cas d'absence d'un enseignant. Rappelons que continuité ne veut pas dire qualité. Mais la qualité du service public d'éducation, était-ce vraiment l'objectif de cette Convention ? On peut légitimement en douter quand on voit nos élus parlementaires se satisfaire ouvertement des difficultés rencontrées par les maires pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires, ces difficultés ayant eu pour conséquence dans de nombreux endroits, de pousser les élus locaux à déléguer la compétence périscolaire aux communautés de communes ; encore un petit effort, encore un peu plus de réglementation sur la sécurité des bâtiments, et nos maires ruraux vont enfin comprendre, à la grande joie de nos dirigeants, qu'il leur faut se débarrasser au plus vite de la compétence scolaire pour la remettre entre les mains des CC. La déconstruction de l'organisation territoriale peut ainsi se

faire : les communes étant prises en tenaille entre les nouvelles grandes CC imposées par la Loi NOTRe et les exigences intenable de l'Education Nationale. Et voici notre pays enfin digne de considération par les instances européennes pour qui l'architecture héritée de la Révolution française est un archaïsme digne de la Gaule antique. Une école au plus près des familles sur tout le territoire est un concept considéré comme conservateur par quelques technocrates bien nés. Des enfants qui font des temps indignes de trajet pour aller passer plus de 10 heures à l'école entre la classe, la cantine et les garderies, cela n'émeut strictement personne. Comment dans ces conditions satisfaire les desirata de nos Ministres successifs, suffoquant devant les inégalités scolaires et le niveau des élèves aux différents test internationaux, dont la responsabilité est rejetée sur les enseignants et leur pédagogie inadaptée ?

Le récent CTSD pour le second degré prévoyait une baisse de 10 postes en collège alors que le CTA n'en prévoyait que 5.

À cela s'ajoute un refus de rompre avec les logiques politiques précédentes et une mise en œuvre de réformes qui ont été contestées par nos collègues. Ils se sont mobilisés entre autres contre la nocivité des réformes des rythmes scolaires et du collège... Nombre de dispositifs en place visent le démantèlement du cadre national, davantage d'autonomie (donc d'inégalités), l'individualisation pour les élèves comme pour les personnels, la promotion du « mérite » Autant de notions qui affaiblissent le service public parce qu'elles vont à l'encontre de ce que l'on sait d'ailleurs quels en sont les critères. Cela va à l'encontre des valeurs défendues par le service public, notamment l'égalité de traitement. Les collègues sont en souffrance, perdent le sens de leur mission et voient leur métier dénaturé.

Selon Louis Maurin, directeur de l'observatoire des inégalités, le système français n'est pas le pire au monde, il est hypocrite. Ce qui fâche, ce n'est pas ce qu'il est, mais l'écart entre un discours sur l'égalité scolaire et la réalité vécue par les « non-initiés », les milieux populaires. Le rejet de ces derniers par le système est d'une rare violence et il nourrit les tensions sociales. C'est l'un des piliers oubliés de la montée de l'extrême droite. En fustigeant les enseignants, leur engagement et leurs méthodes sans jamais donner à notre système éducatif des moyens à la hauteur de l'ambition républicaine affichée, nos dirigeants font le lit des extrêmes et la démocratie pourrait bien perdre pied.

L'accès à l'école est un droit universel pour chaque enfant. Ce droit doit être préservé et développé afin qu'ils puissent bénéficier, dans un lieu accueillant et apaisant, des connaissances et des apprentissages afin de s'émanciper.

En conclusion, sachant que ce CDEN est le dernier avant les élections présidentielles, la FSU de des Hautes-Pyrénées, attachée à son indépendance, réaffirme qu'elle défendra l'école laïque, les services publics et les statuts de leurs agents en toutes circonstances.